



Demande d'aide pour un mariage français algérien

Par **seve**, le **01/05/2008** à **18:26**

bonjour je suis perdu. mon futur mari de nationalité algérienne et moi de nationalité française. Lui vit toujours à Oran, Algérie, moi en France. Nous avons déposé une demande de visa pour un mariage en France qui a lieu le 9 août 2008. Nous avons reçu la réponse refus. Nous avons constitué un dossier plus que solide pour cette demande de visa et la réponse refus sans aucune explication. Je ne sais plus vers qui me tourner pour obtenir enfin ce visa pour notre union. J'ai fait plusieurs fois le voyage France-Algérie. Nous avons déposé plusieurs fois des demandes toujours rejetées. Nous sommes désespérés de notre avenir détruit à cause d'un visa. Merci de m'aider.

Par **ABDELKADER**, le **10/05/2008** à **03:08**

bonjour seve!!
je comprends ton attitude mais en fait, tu as une solution qui est vraiment facile et tout est fait en règle. Tu dois absolument descendre en Algérie et te marier. Puis, en rentrant en France, tu dois changer ton statut en niveau de la préfecture ou la mairie et puis tu dois envoyer tous les documents à la préfecture qui vont envoyer au consulat d'Oran un rendez-vous pour ton mari qui pourra avoir un visa long séjour pour la France. Puis, il aura directement un titre provisoire de séjour le temps d'avoir une convocation pour récupérer sa carte de séjour. Le seul truc, c'est que c'est une démarche. Ça reste entre 6 mois et 1 an, mais figure-toi que c'est mieux pour vous deux parce que ce sera une démarche en règle et qui aboutira à quelque chose, bonne chance.

Par **seve**, le **10/05/2008** à **19:31**

abdelkader rnmerci beaucoup a toi d avoir repondu merci